

# Les cognitions et le conditionnement dans l'explication du comportement

Alain Roussy<sup>1</sup>

*Université Laval*

Cet article discute du rôle des cognitions dans l'explication du comportement. Trois points de vue sont présentés: ceux de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de la thérapie. Le premier situe la notion de cognition dans un cadre scientifique général et aborde la question de la parcimonie. Les deux autres présentent le concept de cognition dans des contextes plus pratiques et suggèrent la possibilité d'une complémentarité entre l'approche cognitive et le conditionnement.

Le rôle des cognitions dans l'étude du comportement alimente depuis longtemps des polémiques. Lorsqu'un psychologue<sup>2</sup> s'oriente vers l'intervention et qu'il est bien établi dans un milieu de travail, il n'est pas nécessairement témoin des discussions qui entourent cette question. Cependant, pour le futur psychologue, c'est un sujet qui se retrouve fréquemment sur la table. Souvent, l'argumentation n'en finit plus, s'enfonce dans la confusion ou se termine en cul-de-sac. Certains règlent la question en prenant carrément position d'un côté ou de l'autre sans vraiment y voir plus clair. Le texte qui suit a précisément pour but de clarifier certains aspects du débat.

## Les trois niveaux d'analyse

Nous devons distinguer trois positions à partir desquelles est élaboré le questionnement sur le rôle des cognitions en approche comportementale et qui sont souvent entremêlées dans les discussions: la recherche fondamentale, qui s'intéresse à trouver des indices de la validité des modèles théoriques; la recherche appliquée, qui tente d'utiliser les concepts suffisamment vérifiés en recherche fon-

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier Jean-Marie Boisvert et Gilles Trudel pour leurs commentaires sur la première version de cet article, de même que les trois évaluateurs anonymes de cette revue pour leurs remarques et suggestions.

<sup>2</sup> Le maaculin est utilisé pour désigner les personnes des deux sexes afin d'éviter d'alourdir le texte.

damentale pour la modification des comportements humains; et la thérapie proprement dite, qui est directement confrontée avec les difficultés concrètes des clients et qui doit, lorsqu'il y en a, tenir compte des résultats des deux types de recherche mentionnés et apporter les meilleures solutions possibles. Les deux premières positions correspondent assez bien aux aspects scientifiques et technologiques, respectivement, de la thérapie comportementale proposée par Kendall et Bacon (1988). La distinction entre la recherche appliquée et la thérapie tient au fait que l'objet de la première concerne l'étude des traitements eux-mêmes alors que la seconde est centrée sur l'amélioration du bien-être des individus avec tous les facteurs supplémentaires que cela peut apporter tels que la motivation à suivre le traitement.

L'apparente hiérarchie entre ces trois points de vue n'implique pas des relations à sens unique. D'une part, la pratique de la thérapie comportementale nécessite l'utilisation de techniques vérifiées expérimentalement. Ces techniques peuvent être issues d'une théorie et avoir été, par la suite, expérimentées en recherche appliquée. Cependant, de telles techniques ne sont pas toujours disponibles ou efficaces pour une situation donnée. Le thérapeute doit alors procéder de façon empirique, c'est-à-dire essayer des façons de faire non-vérifiées expérimentalement mais qui, d'après son expérience, pourraient avoir un certain effet dans le cas particulier considéré. Aussi, des techniques reconnues peuvent être améliorées par des modifications *in situ*. D'autre part, les théories sont élaborées parfois à partir de postulats philosophiques, ou parfois en se basant sur des faits expérimentaux et des observations empiriques. Ces dernières donnent éventuellement lieu à des hypothèses vérifiables expérimentalement, pouvant confirmer ou infirmer les théories existantes. De plus, la vérification expérimentale des connaissances empiriques peut mener soit à de nouvelles techniques, soit à la modification de techniques existantes. Il existe donc un échange interactif entre la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la thérapie comportementale.

### Le point de vue fondamental

Au niveau fondamental, nous n'en sommes plus à questionner l'existence ou la non-existence des cognitions. De nos jours, probablement que plus personne, s'il en fut, oserait nier l'existence des cognitions. Cependant, bien maligne serait la personne qui en présenterait une définition qui satisfierait tout le monde. L'utilisation parfois abusive du mot cognitif et de ses dérivés, soulignée par Moroz (1972), ne semble pas avoir cessée et n'aide sûrement pas à l'éclaircissement de ce point.

La plupart des partisans du conditionnement ne rejettent pas la notion de cognition. Le modèle opérant intègre les cognitions à titre de comportements internes dont l'émetteur est le seul témoin et postule qu'elles sont soumises aux mêmes règles de contingence que les comportements observables (Cautela et Kearney, 1990; Skinner, 1989). Des variantes plus ou moins enrichies du modèle opérant font une place à l'étude de variables cognitives: le behaviorisme dialecti-

que qui admet que le langage apporte des différences qualitatives importantes entre l'animal et l'humain (Eysenck, 1988); le behaviorisme paradigmatique qui propose des niveaux d'apprentissage organisés de façon hiérarchique et de complexité croissante (Staats, 1988). On trouve aussi des relents de la position watsouienne dans le behaviorisme molaire de Rachlin (1988):

Cela ne veut pas dire que les opérants internes, les mécanismes cognitifs internes, ... n'existent pas-mais seulement qu'ils ne font pas partie d'une théorie behaviorale. (p. 95, traduction libre)

Rachlin propose la notion de renforcement différé pour remplacer ce qu'il appelle les inférences mentalistes. L'élément commun qui relie ces différentes positions est la non-reconnaissance du rôle causal des cognitions. Un des arguments qui revient souvent dans les discussions, de la part de ceux qui s'opposent à l'utilisation des cognitions dans l'explication du comportement, concerne le principe de parcimonie qui serait bousculé par des explications cognitives. En effet, pour qu'il ne faille intervenir des notions complexes pour expliquer des comportements qu'une analyse opérante pourrait en principe élucider. Mais voilà, le modèle opérant, comme bien des modèles en psychologie, est loin de tout expliquer.

La notion de parcimonie peut être vue d'un autre point de vue. Supposons que nous observions un phénomène X et que, pour son explication, nous disposions de quatre modèles de complexité différente ayant le même potentiel explicatif (i.e. chaque modèle permettrait d'expliquer l'ensemble du phénomène, ou la même portion du phénomène que les autres modèles, s'il s'avérait juste). Le principe de parcimonie, pris dans son sens habituel, veut que la recherche des causes du phénomène X procède d'abord par le modèle le plus simple, c'est-à-dire celui qui permettra d'expliquer un maximum de variables dépendantes avec un minimum de variables indépendantes. Si c'est effectivement le modèle le plus simple qui s'avère adéquat, on rendra grâce à la parcimonie. Mais si c'est le plus complexe des quatre qui explique le mieux le phénomène X, la parcimonie nous aura conduit au but par le plus long chemin. Le second sens qu'on peut donner à la parcimonie serait donc la somme des efforts qui ont été déployés pour atteindre le but. En ce sens, dans la mesure où, pour tous les modèles, on possède des indices équivalents de leur éventuelle valeur explicative, un choix parcimonieux du premier modèle à étudier pourrait très bien être fait par un tirage au hasard. Mais la réalité est loin d'être aussi simple. Pour chacun des modèles, on ne possède pas toujours des indices équivalents de leur éventuelle valeur explicative. Donc, le choix du modèle le plus simple s'avérerait probablement le plus judicieux. On peut toutefois se demander jusqu'à quel point on doit pousser l'étude d'un modèle avant d'en essayer un autre. Le danger de poursuivre l'étude du comportement humain avec un seul modèle est de s'engager sur un chemin sans issue avec tous les efforts inutiles que cela suppose. La diversité des champs d'investigation permet d'éviter ce danger avec toutefois le désavantage de ralentir l'avance de chacun des modèles en cause en divisant entre les modèles la quantité de travail totale fournie. Par contre, si deux modèles s'avèrent complémentaires, leur étude simultanée risque de conduire à des développements plus rapidement

que si on les étudie consécutivement. Il faut donc être prudent devant l'argument de parcimonie.

La mesurabilité et l'observabilité des cognitions sont deux autres éléments qui posent problème à leur étude. Il n'y a pas de moyen direct pour mesurer et observer les cognitions, il faut s'en remettre aux rapports verbaux dont on ne peut affirmer avec certitude qu'ils sont le reflet fidèle de ce qu'on appelle «cognition». Cependant, l'observation et la mesure de nombreux comportements ne peuvent, en pratique, être faites directement et on doit dans ce cas aussi baser nos analyses sur les rapports verbaux (pour une discussion sur la fiabilité des mesures d'observation voir Jacobson, 1985a, 1985b). Reese (1989) souligne que l'inobservabilité des cognitions ne pose pas plus de problèmes aux cognitivistes que l'inobservabilité des comportements privés en pose aux béhavioristes. Il mentionne aussi qu'aucune évidence objective directe ne permet d'affirmer que les cognitions ou les comportements privés obéissent aux mêmes lois que les comportements publics. Cette façon de considérer les événements internes repose sur la notion de parcimonie prise dans son sens habituel. Il faut toutefois se rappeler que ce peut être un cul-de-sac.

En recherche fondamentale, les indices s'accroissent graduellement sur l'importance d'inclure les cognitions ou des notions cognitives dans l'étude du comportement. L'intention n'est pas d'en faire une revue exhaustive mais d'en donner un bref aperçu. C'est chez l'animal qu'on aurait pu s'attendre le plus à voir préservés les principes de conditionnement des explications cognitives. Pourtant, des recherches en conditionnement classique laissent croire le contraire (Holland, 1981; Holland et Rescola, 1975; Rescola, 1978). Une procédure fréquemment employée consiste d'abord à apparier un stimulus neutre à la présentation d'aliments (SI). Une fois le conditionnement établi, la valeur du SI est diminuée indépendamment du SC en mettant l'animal dans un état de satiété ou en lui faisant subir des rotations rapides (Holland et Rescola, 1975). Ensuite, on expose à nouveau l'animal au SC. On constate régulièrement une diminution de l'activité des sujets du groupe expérimental par rapport à ceux du groupe contrôle. Ces résultats sont généralement expliqués par la dévaluation d'une représentation cognitive du SI, plutôt que du SI lui-même, qui interviendrait (comme modulateur) dans le processus de conditionnement. En effet, puisque le SI a été dévalué en l'absence du SC (non-contiguïté), il a donc fallu qu'il soit transposé d'une façon quelconque (i.e. par représentation cognitive) sous sa forme dévaluée pour que la réponse au SC soit modifiée.

Chez l'humain, la présence d'un langage élaboré ajoute un élément supplémentaire au débat cognitif. Le langage permet de faire intervenir des instructions dans le contexte expérimental et plusieurs chercheurs se sont heurtés à l'effet de leur présence ou de leur absence (voir Baron et Galizio, 1983). Une manière d'examiner ce que le langage apporte de différent au niveau des comportements consiste à observer ces comportements avant et après son acquisition. Lowe, Horne et Higson (1987) rapportent des études utilisant des programmes de renforcement à intervalle fixe et à taux fixe ainsi que des programmes de renforcement différentiel du débit lent. Ils constatent que chez les enfants qui n'ont pas

encore acquis les habiletés langagières, la performance est semblable à celle observée avec l'animal. Chez les enfants de cinq ans et plus, la performance est très peu semblable à celle de l'animal. Par contre, à un âge intermédiaire (2 ans et demi à 4 ans), les patrons de réponses partagent certaines caractéristiques de ceux des enfants plus jeunes et plus vieux. Lowe et ses collaborateurs en concluent que le comportement des animaux est affecté différemment par les contingences de renforcement puisqu'ils ne peuvent, comme les humains (à cause du phénomène du langage), fabriquer des règles de réponses et des propositions, ou encore décrire les contingences de renforcement. Toujours chez l'enfant, Pouthas et al. (1990) ont trouvé que, chez des groupes de sujets de 4, 5, 7 et 11 ans, le comportement (appuyer sur un bouton avec une contingence sur la durée d'appui) des sujets pouvait être contrôlé par la connaissance de la règle de contingence pour le groupe des plus âgés, alors que chez les deux groupes de plus jeunes le comportement était contrôlé par les contingences de renforcement. Chez l'adulte, plusieurs recherches ont mis en évidence le rôle de la connaissance de la règle de contingence sur le contrôle du comportement (Catania, Matthews et Shimoff, 1982; Hayes, Brownstein, Haas et Greenway, 1986; Shimoff, Matthews et Catania, 1986). On a aussi suggéré que les règles et les contingences pourraient agir de façon complémentaire, particulièrement lorsque le comportement possède certains attributs difficilement verbalisables sous forme de règles (Svardal, 1989). Récemment, Catania, Shimoff et Matthews (1989) ont montré, avec une série d'expériences, que beaucoup de comportements non-verbaux sont gouvernés par des règles (ou comportements verbaux). Ils concluent que ces comportements seraient sensibles aux contingences dans la mesure où les comportements verbaux qui les contrôlent sont eux-mêmes sensibles aux contingences.

Enfinement, une recherche de Kayata (1987, in Martin et Levey, 1987) présente des résultats pour le moins intrigants. L'expérience portait sur le réflexe de la paupière et comportait un stimulus discriminatif (combinaison précise de couleur sur un jeu de quatre lumières), avec un jet d'air comme stimulus inconditionnel et un son comme stimulus conditionnel. Le degré d'information concernant la règle de contingence était manipulé selon quatre niveaux. Seuls les sujets du groupe avec information maximum (énoncé complet de la règle avec démonstration et rappel de la règle à chaque essai) ont répondu différemment selon que les essais étaient renforcés ou pas. Il semble donc que la connaissance de la règle de contingence (telle que manipulée dans ce groupe) puisse influencer l'émission du comportement de réflexe de la paupière. Même en considérant la faible valeur de généralisation du comportement de réflexe de la paupière, ces résultats n'en sont pas moins surprenants surtout parce qu'ils concernent un comportement involontaire.

Tous ces résultats peuvent être interprétés autant à partir d'une position cognitive que comportementale. Une interprétation cognitive pourrait être que les sujets formulent des hypothèses sur la situation expérimentale et que ce sont ces hypothèses qui contrôlent les comportements alors qu'une interprétation comportementale pourrait être que les comportements observés se rapportent à deux opé-

rants distincts: fabriquer une règle et suivre une règle (Hineline et Vanchisen, 1989).

Dans l'ensemble, la notion de cognition en recherche fondamentale n'est pas dénuée de sens et elle mérite sa part d'attention, quoique nous soyons loin de pouvoir passer à la pratique en se basant sur des résultats solides qui offriraient un cadre de référence fiable. Un passage de Kendall et Bacon (1988) apparaît tout à fait approprié pour terminer cette section:

Contrairement au choix de la méthode comportementale, que nous voyons comme un acte de raison, le choix d'une approche théorique, du moins actuellement, est un acte de foi. Puisque les données sont équivoques, nous parions simplement que de poursuivre des théories médiationnelles sera au moins aussi fructueux que de continuer à travailler sur les théories non-médiationnelles. (p. 157, traduction libre)

### Le point de vue appliqué

Au niveau de la recherche appliquée, les effets des cognitions et de l'environnement sur le comportement sont examinés surtout en terme d'efficacité des traitements dérivés de chacune des approches. Aussi, les comparaisons se font souvent avec d'autres formes de traitement comme la médication ou la psychothérapie dite traditionnelle. L'idée ici n'étant pas de couvrir tous les domaines de la recherche appliquée mais seulement d'expliquer comment les notions cognitives peuvent être conçues à partir de ce point de vue, on ne trouvera principalement dans cette section que des références relatives à deux problèmes.

#### *La dépression*

Le domaine de la dépression est probablement celui où l'approche cognitive a le plus fait parler d'elle. Cependant, il existe bien peu d'indications claires sur son efficacité par rapport à la thérapie comportementale. O'Leary et Wilson (1987) citent deux études dont l'une indique des résultats supérieurs pour une thérapie comportementale et l'autre pour une thérapie combinée comportementale-cognitive. Pour leur part, DeRubeis et Beck (1988) ne présentent que des études comparant la thérapie cognitive de Beck et des traitements médicamenteux. De façon certaine, la thérapie cognitive de Beck est supérieure à l'absence de traitement. Même constatation chez Stravynski et Gaudette (1989) qui rapportent des comparaisons entre la thérapie cognitive de Beck et d'autres formes de traitement de la dépression (il n'y a pas de comparaison spécifique entre des thérapies exclusivement comportementales et exclusivement cognitives). La thérapie de Beck se défend donc bien.

#### *L'anxiété sociale*

L'anxiété sociale est un autre domaine où des approches cognitives ont été utilisées. Kéroack (1987) recense plusieurs études comparatives des traitements de l'anxiété sociale et constate que l'exposition *in vivo*, la restructuration cognitive et la thérapie rationnelle-émotive, sont toutes efficaces et que la première semble supérieure aux autres. O'Leary et Wilson (1987), dans une recension plus succincte, arrivent aussi à la conclusion que l'exposition *in vivo* semble la méthode la plus efficace. Avec une recension des écrits qui recoupe celle de Kéroack, Heimberg (1989) mentionne que quelques études récentes montrent que l'ajout de méthodes cognitives comme la restructuration cognitive augmente l'efficacité de l'exposition *in vivo*.

#### *La problématique du choix*

La question de savoir si les techniques cognitives sont efficaces n'est plus à poser. Le fait est qu'elles sont efficaces et que, tout comme les techniques comportementales, elles réussissent différemment d'un contexte à l'autre. Si on constate que deux approches différentes mènent à des résultats positifs, il ne s'agit pas de rejeter une sous prétexte qu'elle est moins efficace ou que, de toute façon, l'autre approche procure les mêmes changements. Il est beaucoup plus intéressant d'examiner comment ces deux approches peuvent être intégrées dans l'application du comportement. Comme le précise Boisvert (1987), c'est la recherche qui permettra de déterminer avec qui, pour quelle problématique et à quel moment de la thérapie, les méthodes cognitives sont les plus appropriées.

Il est important de déterminer l'effet indépendant de chacun des types d'approche en fonction de ces différentes variables. Plusieurs éléments sont à prendre en considération dans cette tâche. Un premier serait l'identification des composantes comportementales et cognitives des traitements. A propos de l'entraînement aux habiletés sociales, Boisvert (1987) cite bon nombre d'études qui montrent que les interventions comportementales peuvent modifier les cognitions au même titre que les méthodes cognitives. En rapport avec la dépression, Kendall (1990) précise que fréquemment les effets des traitements cognitifs et comportementaux ne sont pas spécifiques aux aspects visés par l'intervention. Une des applications à ces observations est que des ingrédients comportementaux et cognitifs se retrouvent autant dans les thérapies comportementales que dans les thérapies cognitives. C'est le cas notamment pour la dépression (Stravynski et Gaudette, 1989; Latimer et Sweet, 1984). Cet amalgame pourrait aussi être une explication du fait que les traitements associés à chacune des approches ne se distinguent pas du tout, en termes d'efficacité, dans plusieurs problématiques. A noter toutefois l'article de Latimer et Sweet qui tente d'éviter cette confusion en reportant onze études (couvrant huit problématiques) dans lesquelles on compare un groupe de traitement uniquement comportemental avec un groupe de traitement soit cognitif, soit comportemental et cognitif. La conclusion est que les méthodes cognitives semblent moins efficaces ou n'ajoutent rien aux méthodes comportementales.

Un second élément se rapporte au fait que l'attribution des qualificatifs cognitifs ou comportementaux à un traitement pose une certaine difficulté au niveau fondamental. A titre d'exemple, Cautela et Kearney (1986) affirment que le conditionnement en imagination, la désensibilisation systématique et la thérapie imaginaire ne sont pas des méthodes cognitives car elles reposent toutes sur la prémisse voulant que les comportements internes obéissent aux mêmes lois que dans la section précédente que tous ne la partagent pas cette prémisse (et nous avons vu moins claire. Troisièmement, même au niveau de l'application des traitements n'est pas toujours évident de déterminer ce qui est cognitif ou comportemental dans une interaction avec un client. Par exemple, avec un plan d'intervention spécifiquement comportemental, on ne peut être absolument certain qu'aucune composante cognitive n'est introduite dans le traitement car la relation thérapeutique est une interaction très dynamique et complexe dont il est difficile de contrôler toutes les composantes. A la limite, nous en sommes réduits à supposer que les éléments cognitifs incontrôlables auront un effet minime par rapport au traitement. Finalement, l'uniformité méthodologique des traitements devrait être améliorée. Ost et Jansson (1987) ont très bien analysé la question en rapport avec les diverses problématiques de l'anxiété. Ils identifient principalement des éléments susceptibles d'améliorer la validité et la comparabilité des recherches: introduire des critères élaborés pour la sélection des sujets; prendre des mesures selon le modèle des trois systèmes de Lang (comportement, physiologique et cognitif) lorsque c'est possible; utiliser des groupes placebos crédibles (ce qui ne serait pas toujours le cas pour les listes d'attente ou l'absence de traitement); élaborer des méthodes pour maintenir l'effet des traitements et utiliser les mêmes types d'instruments lors des mesures de suivi; s'assurer d'une formation adéquate des intervenants qui donnent le traitement. Latimer et Sweet (1984) mentionnent aussi des aspects méthodologiques à améliorer: une durée raisonnable (en fonction des effets souhaités) du traitement et du suivi, la crédibilité du traitement face au client et une grandeur de l'échantillon en rapport avec la puissance statistique désirée. Malgré toutes ces limites, il est raisonnable de supposer que des groupes de chercheurs partageant la même position théorique et une méthodologie plus standardisée puissent étudier de façon constructive les effets respectifs des méthodes comportementales et cognitives.

### Le point de vue thérapeutique

Le professionnel d'orientation comportementale ou comportementale-cognitive dans un contexte de thérapie, bien que son arsenal thérapeutique dérive de la recherche, fait face à une situation tout à fait différente de celle du chercheur. Sa préoccupation première ne doit pas être de prouver l'efficacité du traitement qu'il propose (1990). Dans la mesure du possible, il utilise des traitements qui se sont déjà avérés efficaces dans des cas similaires. Cela ne l'exempte pas de vérifier l'effet du

traitement pour chaque client. D'où l'importance des protocoles de recherche à cas unique. Il faut se rappeler que le client ne consulte pas dans le but de faire progresser la science mais bien pour régler ses difficultés. Ce sont les méthodes scientifiques qui doivent s'adapter au client et non l'inverse. Le client a droit au traitement ayant le maximum d'efficacité connue compte-tenu de sa situation spécifique. D'un point de vue éthique, le clinicien ne peut rejeter un traitement efficace sur la base de sa position théorique (O'Leary et Wilson, 1987; Wilson, 1990). Par conséquent, la distinction entre les techniques cognitives et comportementales n'a pas le même sens pour le clinicien. De toute façon, le client arrive sans doute devant le thérapeute avec des idées bien arrêtées sur l'importance ou pas de ses pensées. Ce dernier est alors pratiquement forcé d'en tenir compte dans son rapport avec le client s'il souhaite sa collaboration. Dans un certain sens c'est ce qui marche qui compte. L'essentiel étant de maintenir le plus possible les règles d'une approche scientifique.

Aussi, un des aspects particuliers en pratique clinique est la présence de facteurs importants dans l'efficacité d'un traitement mais qui ne dépendent pas de la classification comportementale ou cognitive du traitement lui-même. L'adhésion au traitement est probablement le plus important. Malgré les difficultés d'évaluer avec une bonne précision le degré d'adhésion à un traitement, il semble en effet que la non-adhésion soit responsable de plusieurs échecs. Meichenbaum et Turk (1987) en ont exposé les nombreuses facettes. Ils identifient plusieurs variables susceptibles d'affecter l'adhésion: des variables relatives au client (ex. insatisfactions face au professionnel ou au traitement, manque de compréhension du traitement, support social insuffisant); au traitement lui-même (ex. longueur de la liste d'attente, complexité du traitement); et à la relation entre le client et le professionnel (ex. communication inadéquate). Les problèmes d'adhésion au traitement peuvent aussi faire l'objet de recherches et soulever des polémiques entre les approches cognitives et comportementales. Le fait demeure cependant que le clinicien doit composer à la fois avec le traitement et les problèmes d'adhésion sans pouvoir, comme dans les études de groupe, niveler ou éliminer certaines variables (et parfois même certains sujets) indésirables.

La situation du clinicien et celle du chercheur sont cependant complémentaires. Martin et Levey (1987), en faisant un parallèle avec les approches du conditionnement, soulignent, à propos des théories cognitives issues de la pratique, qu'elles risquent de devenir des modes à partir desquelles on veut tout expliquer. A première vue, l'exemple de la thérapie rationnelle-émotive semble leur donner raison si on considère la multitude d'applications suggérées (Dryden et Ellis, 1988). Toutefois, il ne fait pas de doute que certaines de ces applications fonctionnent bien et dépassent la simple mode. De plus, c'est souvent à partir des tentatives d'application (même celles qui échouent) des théories issues de la pratique que sera nourri le questionnement en recherche fondamentale. Martin et Levey (1987) reconnaissent d'ailleurs que les modèles cognitifs théoriques appartiennent peu de possibilité d'application concrète.

## Conclusion

L'importance des cognitions dans l'étude du comportement ne fait pas de doute. La manière de les considérer dépend du point de vue que l'on adopte (recherche fondamentale, appliquée ou thérapeutique). Il faut des chercheurs qui poursuivent l'étude des modèles du conditionnement, d'autres qui poursuivent l'étude des modèles cognitifs et d'autres encore qui cherchent à intégrer les deux types de modèles dans leurs études. Il faut aussi identifier ce qui est cognitif et ce qui est comportemental dans les traitements offerts si on veut pouvoir comparer véritablement leur efficacité respective et complémentaire. Il faut finalement évaluer les positions fermées qui ne font qu'entretenir les disputes d'école, même si concrètement on peut se spécialiser dans un modèle spécifique. Ultiment, on devrait dégager le maximum des approches comportementale et cognitive pour une meilleure compréhension, et par conséquent un meilleur traitement des difficultés auxquelles fait face la personne humaine.

## Abstract

This paper discusses the role of cognitions in behavior explanation. Three different perspectives are identified: fundamental research, applied research, and therapy. The first places cognitions in a broad scientific context and deals with matter of parsimony. The two others present cognitions in more practical settings and suggest the possibility of complementarity between cognitive approach and conditioning.

## Références

- Baron, A., Galizio, M. (1983). Instructional control of human operant behavior. *The Psychological Record*, 33, 495-520.
- Boisvert, J.M. (1987). Le développement de la compétence sociale: un guide pratique, III. Procédures de traitement. *Revue de modification du comportement*, 17, 132-151.
- Catania, A.C., Matthews, B.A., Shmoff, E. (1982). Instructed versus shaped human verbal behavior: Interactions with nonverbal responding. *Journal of the Experimental Analysis of Behavior*, 38, 233-248.
- Catania, A.C., Shmoff, E., Matthews, B.A. (1989). An experimental analysis of rule-governed behavior. In: S.C. Hayes (éd.), *Rule-governed behavior. Cognition, contingencies, and instructional control* (pp. 119-150). New York: Plenum Press.
- Cautela, J.R., Kearney, A.J. (1986). *The covert conditioning handbook*. New York: Springer.
- Cautela, J.R., Kearney, A.J. (1990). Behavior analysis, cognitive therapy, and covert conditioning. *Journal of Behavior Therapy and Experimental Psychiatry*, 21, 83-90.
- DeRubeis, R.J., Beck, A.T. (1988). Cognitive therapy. In: K. Dobson (éd.), *Handbook of cognitive-behavioral therapies* (pp. 273-306). New York: Plenum Press.
- Dryden, W., Ellis, A. (1988). Rational-emotive therapy. In: K. Dobson (éd.), *Handbook of cognitive-behavioral therapies* (pp. 214-271). New York: Plenum Press.
- Eysenck, H.J. (1988). Psychotherapy to behavior therapy: a paradigm shift. In: D.B. Fishman, F. Rogers et C.M. Franks (éds), *Paradigms in behavior therapy: present and promise* (pp. 45-76). New York: Springer.
- Hawkins, R.P. (1989). Developing potent behavior-change technologies: an invitation to cognitive behavior therapists. *Behavior Therapist*, 12, 126-131.
- Hayes, S.C., Brownstein, A.J., Haas, J.R., Greenway, D.E. (1986). Instructions, multiple schedules, and extinction: Distinguishing rule-governed from schedule-controlled behavior. *Journal of the Experimental Analysis of Behavior*, 46, 137-147.
- Heimberg, R.G. (1989). Cognitive and behavioral treatments for social phobia: a critical analysis. *Clinical psychology review*, 9, 107-128.
- Hineline, P.N., Wanchusen, B.A. (1989). Correlated hypothesizing and the distinction between contingency-shaped and rule-governed behavior. In: S.C. Hayes (éd.), *Rule-governed behavior. Cognition, contingencies, and instructional control* (pp. 221-268). New York: Plenum Press.
- Holland, P.C. (1981). Acquisition of representation-mediated conditioned food aversions. *Learning and Motivation*, 12, 1-18.
- Holland, P.C., Rescorla, R.A. (1975). The effect of two ways of devaluing the unconditioned stimulus after first- and second-order appetitive conditioning. *Journal of Experimental Psychology: Animal Behavior Process*, 1, 4, 355-363.
- Jacobson, N.S. (1985a). The role of observational measures in behavior therapy outcome research. *Behavioral assessment*, 7, 297-308.
- Jacobson, N.S. (1985b). Uses versus abuses of observational measures. *Behavioral Assessment*, 7, 323-330.
- Kayata, L. (1987). Awareness and human learning. Thèse de doctorat non-publiée. University of London.
- Kendall, P.C. (1990). Cognitive processes and procedures in behavior therapy. In: C.M. Franks, G.T. Wilson, P.C. Kendall et J.P. Foreyt (éds), *Review of behavior therapy. Volume 12: theory and practice*, (pp.103-137). New York: Guilford.
- Kendall, P.C., Bacon, S.F. (1988). Cognitive behavior therapy. In: D.B. Fishman, F. Rogers et C.M. Franks (éds), *Paradigms in behavior therapy: present and promise* (pp. 141-167). New York: Springer.
- Kérouack, J. (1987). Les thérapies comportementales de l'anxiété sociale. *Revue de modification du comportement*, 17, 152-178.
- Latimer, P.R., Sweet, A.A. (1984). Cognitive versus behavioral procedures in cognitive-behavior therapy: a critical review of the evidence. *Journal of Behavior Therapy and Experimental Psychiatry*, 15, 9-22.
- Lowe, C.F., Horne, P.J., Higson, P.J. (1987). Operant conditioning: the hiatus between theory and practice in clinical psychology. In: H.J. Eysenck et I. Martin (éds), *Theoretical foundations of behavior therapy* (pp. 153-165). New York: Plenum Press.
- Martin, I., Levey, A.B. (1987). Knowledge, action, and control. In: H.J. Eysenck et I. Martin (éds), *Theoretical foundations of behavior therapy* (pp. 133-151). New York: Plenum Press.
- Meichenbaum, D., Turk, D.C. (1987). *Facilitating treatment adherence: a practitioner's guidebook*. New York: Plenum Press.
- Moroz, M. (1972). The concept of cognition in contemporary psychology. In: J.R. Royce et W.W. Rozboom (éds), *The psychology of knowing* (pp. 177-205). Gordon & Breach.
- O'Leary, K.D., Wilson, G.T. (1987). *Behavior Therapy: application and outcome*. Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Ost, L.-G., Jansson, L. (1987). Methodological issues in cognitive-behavioral treatments of anxiety disorders. In: L. Michelson et L.M. Ascher (éds), *Anxiety and stress disorders: cognitive-behavioral assessment and treatment*, (pp. 105-145). New York: Guilford.

- Pouthas, V., Droit, S., Jaquet, A.-Y., Wearden, J.H. (1990). Temporal differentiation of response duration in children of different ages: Developmental changes in relation between verbal and nonverbal behavior. *Journal of the Experimental Analysis of Behavior*, 53, 21-31.
- Rachlin, H. (1988). Molar behaviorism. In: D.B. Fishman, F. Rotgers et C.M. Franks (éds), *Paradigms in behavior therapy: present and promise* (pp. 77-105). New York: Springer.
- Reese, H.W. (1989). Rules and rule-governance: cognitive and behavioristic views. In: S.C. Hayes (éd.), *Rule-governed behavior. Cognition, contingencies, and instructional control* (pp. 3-84). New York: Plenum Press.
- Rescorla, R.A. (1978). Some implications of a cognitive perspective on pavlovian conditioning. In: S.H. Hulse, H. Fowler et W.K. Honig (éds), *Cognitive processes in animal behavior*, (pp. 15-50). Hillsdale: Erlbaum.
- Shinoff, E., Matthews, B.A., Catania, A.C. (1986). Human operant performance: sensitivity and pseudosensitivity to contingencies. *Journal of the Experimental Analysis of Behavior*, 46, 149-157.
- Skinner, B.F. (1989). The behavior of the listener. In: S.C. Hayes (éd.), *Rule-governed behavior. Cognition, contingencies, and instructional control* (pp. 85-96). New York: Plenum Press.
- Staats, A.W. (1988). Paradigmatic behaviorism, unified positivism, and paradigmatic behavior therapy. In: D.B. Fishman, F. Rotgers et C.M. Franks (éds), *Paradigms in behavior therapy: present and promise* (pp. 211-253). New York: Springer.
- Stravynski, A., Gaudette, G. (1989). Le traitement psychologique de la dépression. *Science et Comportement*, 19, 11-21.
- Svardal, F. (1989). Shaping of rule-governed behaviour. *Scandinavian Journal of Psychology*, 30, 304-314.
- Wilson, G.T. (1990). Clinical issues and strategies in the practice of behavior therapy. In: C.M. Franks, G.T. Wilson, P.C. Kendall et J.P. Foreyt (éds), *Review of behavior therapy. Volume 12: theory and practice*, (pp.271-301). New York: Guilford.